

J'ai autorisé le remplacement de certains membres professionnels du SCC par des employés à temps partiel dans les endroits où il n'y a pas de danger du tout pour la sécurité de l'institution. Je mets le député au défi d'établir un rapport quelconque entre les remplacements d'employés dont il a parlé et le genre de problèmes qui existent dans cette institution. La qualification des personnes qui montent la garde dans les miradors n'a aucun rapport avec la toxicomanie dans l'institution.

Je m'inquiète de l'augmentation des coûts du Service correctionnel du Canada. Au cours de la période de restrictions, j'ai pris des mesures spéciales pour essayer de diminuer les frais. Avoir recours à des employés qui sont bien qualifiés pour le travail qu'on leur donne, plutôt qu'à des professionnels hautement spécialisés du SCC pour faire des travaux qui n'exigent pas une formation professionnelle particulière, c'est économiser d'une façon significative l'argent du contribuable.

• (1150)

LA SÉCURITÉ AU PÉRIMÈTRE

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur le Président, il n'est pas question ici d'économie, mais de vies humaines. Il est incompréhensible que le ministre puisse envisager d'employer dans les pénitenciers des gens qui ne sont pas parfaitement qualifiés. Toute personne qui travaille dans un établissement pénitentiaire, et à Millhaven en particulier, devrait être parfaitement qualifiée. C'est extrêmement important, qu'il s'agisse d'employés d'appoint ou autre. L'enjeu n'est pas uniquement économique; il y va de la sécurité des détenus et des employés de cet établissement, lesquels ont des familles.

Ma question supplémentaire porte sur la sécurité au périmètre, monsieur le Président. On a dit qu'il y aurait moins de monde dans les miradors du périmètre de sécurité en raison du nouvel équipement de surveillance électronique. Des gens qui travaillent là m'ont dit que ces dispositifs ne fonctionnent pas très bien en raison des conditions climatiques dans la région. Je voudrais savoir ce que le ministre fait pour s'assurer que le périmètre est protégé et s'il a des plans pour réduire encore le nombre de personnes dans les miradors.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, si le député s'inquiète réellement de ces questions, je ne comprends pas pourquoi il ne vient pas aux réunions du comité de la justice où l'on en discute. J'ai présenté à ce comité les dispositifs électroniques de surveillance périmétrique et je pense que j'ai pu prouver à la grande majorité des députés raisonnables qui étaient présents que, dans bien des cas, la surveillance électronique est plus efficace que la surveillance humaine seulement, sans accessoires électroniques, telle qu'elle s'est faite dans le passé. Je pense que le député pourrait apprendre beaucoup de choses en assistant à ces réunions. Une chose qu'il aurait constatée, c'est qu'aucune mesure n'a été introduite, même pour économiser de l'argent—absolument aucune mesure—qui augmenterait le risque pour la collectivité ou le personnel qui travaille dans une institution ou même pour les détenus.

Questions orales

L'INDUSTRIE

LE RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE SUR LE SECTEUR PÉTROCHIMIQUE

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il est nécessaire de créer des emplois, et le secteur pétrochimique en a le potentiel. Le gouvernement est-il disposé à considérer d'un œil favorable les recommandations du groupe d'étude sur le secteur pétrochimique? Peut-il dire s'il est prêt à renoncer à taxer directement les matières premières spécialement pour permettre de mettre en œuvre un régime fiscal qui réponde davantage aux besoins du marché?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous avons reçu assez récemment un rapport d'une équipe de travail qui a été mise sur pied par le gouvernement dans le domaine de l'industrie pétrochimique. Ce rapport a été reçu par le ministre de l'Expansion industrielle régionale et celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Nos fonctionnaires sont en train d'examiner ce rapport, d'étudier ses implications, et lorsque nous aurons terminé cette étude et que le cabinet aura pris une décision, il nous fera plaisir d'en faire part à l'honorable député.

[Traduction]

M. McGrath: Une courte question supplémentaire.

M. le Président: La parole est au député de Saint-Jean-Est pour une brève question supplémentaire.

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, j'ai une brève question supplémentaire à l'intention du ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui siège juste à côté du ministre des Finances. Peut-être pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi, moins de cinq semaines après la présentation du budget, il n'a pas encore été capable d'utiliser les 150 millions que son collègue a mis à sa disposition dans le dernier budget pour . . .

M. le Président: Cette question n'a rien à voir avec la question initiale. Elle n'a rien de supplémentaire. La parole est au député de Portage-Marquette.

M. Trudeau: Étudiez le Règlement.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME DE STABILISATION DU PRIX DE LA VIANDE DE BŒUF

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur le Président, je voudrais interroger le ministre de l'Agriculture au sujet de la viande de bœuf au Canada. Lors de pourparlers récents, quatre ministres provinciaux ont accepté le principe de la mise sur pied d'un programme tripartite de stabilisation du prix de la viande de bœuf. Or il y a deux ans, le ministre avait déclaré qu'il faudrait faire quelque chose à ce sujet. Est-il en mesure de nous dire aujourd'hui où en sont les travaux à ce sujet, et quand le gouvernement compte présenter une mesure législative qui facilitera les choses?